

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Samedi 5 Janvier 2019

Présents : les membres du Bureau Directeur, les Présidents de Comités, les Présidents des Directions Nationales, Claude BOUCARD pour le CNE

En invités : Colas Decron (informaticien auto-entrepreneur),

Absents excusés :

Aurélien Delaruelle (comité M), Laurent Devigne (comité U)

ORDRE DU JOUR

MATIN

9 h 15 - Présentation et organisation de la journée (MOP)

9 h 45 – Les actions de l'année 2019 (Yves Blisson)

- Mise en place d'une nouvelle licence :
 - Duplitop, Appli d'entraînement, Appli de jeu Offline /en ligne, Scrabblorama digital, Réductions partenaires
- Création d'une boîte à outils pour les clubs et les comités
 - Agenda, Saisie des tournois, Guide des présidents, Kits d'animations, Séminaires pour les nouveaux présidents de clubs, Tutoriels
- Championnat de topping

11 h – Avancement du numérique (Alain Cassart)

- Refonte du site (rédaction du cahier des charges)
- Déploiement du RGPD
- Présentation Duplitop 8
 - État des lieux et démonstration
 - Calendrier prévisionnel

12h – Appli de jeu en ligne (Colas Decron)

- Présentation des projets
- Propositions budgétaires

12 h 45 REPAS EN COMMUN

APRÈS-MIDI

13 h 45 – Assemblée Générale (Sylvie Guillemard)

- Vote du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel

Reprise du CA

14 h 15 - DNSJS (Marie-Claude Derosne)

14 h 30 - DNDS (Yves Blisson)

15 h – DNSC (Jean François Himber)

- Mode de communication avec le CA
- Gestion de la communication interne et externe
- Échanges sur les priorités budgétaires

Présentation et organisation de la journée (MOP)

- Merci de votre présence, seuls les représentants comités M et U sont absents et excusés.
- Le bureau directeur a promu Yoan au statut de cadre, à compter du 1^{er} janvier 2019, sans lien hiérarchique avec les autres salariés.
- Date du prochain CA : nous avons envisagé de le faire à Strasbourg pendant deux jours. Des contraintes calendaires de plusieurs membres du BD ne nous permettent pas de réaliser ce projet pour le prochain CA. Je vous propose de faire ce CA le dimanche 23 Juin. Quels sont vos avis ? Après quelques commentaires il n'y a aucune objection majeure. Le prochain CA se tiendra donc à **Paris le dimanche 23 Juin**.
- Notre règlement intérieur prévoit des procurations de vote pour l'AG ordinaire **uniquement** aux départements d'outre-mer. Nous vous proposons de supprimer cette mention, et d'autoriser simplement le vote par procuration, comme nous le permet l'usage pour les AG ordinaires des associations.

Le quorum étant atteint, êtes-vous d'accord pour supprimer cette phrase dans notre règlement intérieur ?

Proposition acceptée à l'unanimité.

I – Les actions de l'année 2019 (Yves Blisson)

2019 est pour nous une année charnière, avec la préparation des championnats du monde à La Rochelle, de l'arrivée prochaine de l'ODS 8 et d'un nouveau logiciel, la mise en place d'une nouvelle licence en septembre et comme l'a souligné Jean-Marc en proposant au cours de l'AG une sorte de « Grenelle du Scrabble » nous mettrons tout en œuvre pour conquérir de nouveaux licenciés mais aussi tout faire pour maintenir les adhérents.

- **Comment fixer la clientèle des clubs ?**

Les participations sont très variées, certains viennent pour la compétition, d'autres simplement pour passer un bon moment.

Pour maintenir les effectifs, voire les augmenter, il faut recenser les bonnes pratiques et les partager. Nous remarquons des inégalités importantes. Les chiffres nous montrent que proportionnellement les licenciés dans les grandes villes sont très inférieurs aux autres localités.

Simon Gruchot : *j'ai remarqué que les Bouches-du-Rhône ont perdu en quelques années une centaine de licenciés, le Vaucluse par contre en a gagné soixante-dix, les Portes de Provence en ont gagné une vingtaine et les Alpes de Haute-Provence sont à l'équilibre.*

Pour répondre à cette érosion nous déployons des outils et allons en proposer d'autres.

- Nous allons reprendre les rencontres avec les nouveaux présidents de clubs, afin de les aider dans leur prise de fonctions. Outre le fait de rencontrer les salariés de la FFSc sur leur lieu de travail, de fournir des informations administratives, nous nous assurerons également le concours de Franck Maniquant, qui partagera son expérience d'animateur avec ces nouveaux présidents.
- Sandrine Chambaud (présidente du comité J) a élaboré, au cours d'une formation qualifiante, un guide pour une bonne transmission des gouvernances, à destination des présidents de clubs et de comités.

Sylvie Guillemard : *ce travail présenté au CA précédent doit être complété par chaque comité pour le personnaliser et le remettre à tous leurs présidents de club. L'impression sera à la charge de la fédé*

soit directement en assurant l'impression du nombre d'exemplaires souhaité, soit en remboursant les frais d'impression.

- Nous allons réaliser des tutoriels de présentation des différents outils utilisés (Duplitop + Sigles dans un premier temps).
- L'attractivité passe aussi par des nouvelles formes de jeu. Une démonstration de topping, présentée au Forum des Halles à l'occasion des 70 ans du Scrabble, a été très appréciée par les visiteurs. Samson Tessier et Hervé Bohbot ont fait une partie en moins de 5 minutes, elle est toujours visible sur Facebook.

Un projet de règlement topping est proposé par Samson et Yoan, en voici une courte explication.

MOP : *ce championnat sera ouvert à tout le monde, quel que soit le niveau. Des divisions seront créées, avec des temps de réflexion différents et des pénalités différentes pour chacune d'elles.*

Une phase qualificative sera organisée dans les centres qui le souhaiteront. Elle se déroulera en une demi-journée et comportera 8 parties. Les résultats seront sécurisés et envoyés directement à la fin de l'épreuve. Pour cela, un aménagement doit être prévu dans Duplitop.

Il y aura un palmarès par séries et par catégories. Un titre de champion de France de topping sera décerné.

Ensuite, une phase finale, dont les modalités ne sont pas encore définies, pourrait se tenir le dernier samedi du festival d'Aix les bains.

Simon Gruchot : *il faut un ordinateur par compétiteur, attention aux disparités du matériel, notamment sur les temps de réponse !*

Yves : *exact, s'il est difficile de régler ce problème pour les phases qualificatives, il nous faut, pour la finale, envisager de mettre en place des matériels comparables, ordinateurs et souris.*

Hervé Bohbot : *les qualifs se dérouleront sur une journée ou une demi-journée ?*

MOP : *nous prévoyons de faire huit parties étalées au cours d'une demi-journée.*

Anne Albini : *quelles sont les modalités d'attribution des titres de Champion de France ?*

MOP : *à l'issue des phases qualificatives un titre de Champion de France sera attribué aux joueurs des séries un à sept et aux catégories d'âge. Indépendamment du titre toutes catégories qui sera attribué à l'issue de la phase finale.*

Jean-Marc Delcourt : *je ne suis pas sûr -au niveau des clubs- que tous les licenciés soient bien informés sur le topping et de son utilité. Je crains que sans information complémentaire, à ce niveau, nous nous dirigeons vers une compétition élite. Les présentations faites sont spectaculaires et paraissent inaccessibles pour la plupart des joueurs.*

Je souhaite que l'on fasse une campagne de promotion pour bien expliquer tous les avantages que l'on peut tirer de cette formule de jeu.

Pascal Astresses : *le topping n'est pas réservé à une élite, j'en témoigne dans mon comité, il n'y a pas que des joueurs des séries 1, 2 ou 3 qui le pratiquent. Je demande que le règlement du topping, certes en cours d'élaboration, soit mis en relecture aux présidents de comités.*

Yves : *le règlement sera mis en relecture avant officialisation.*

Serge Delhom : *le topping est régulièrement utilisé dans nos séances de formation aux débutants, avec bien sûr un vocabulaire adapté et un temps de réflexion allongé.*

La phase de qualif est prévue à quelle date ?

MOP : *en principe le deuxième samedi de septembre 2019*

- Nous nous inscrivons maintenant dans des formules de E-sport. Une très grande compétition de E-sport se tiendra en Arles en décembre 2019, nous serons présents et figurerons sur l'affiche.
- Quelques infos concernant la communication. Dans une publication récente du Figaro Magazine nous avons un encart consacré à la fédé et au scrabble (360 000 exemplaires sur la France). France Soir a également consacré un article sur le scrabble et la santé. Je me suis renseigné sur les coûts des campagnes publicitaires sur les chaînes nationales, la campagne pour le bridge tourne autour de 250 000€, en avons-nous les moyens ?

Nous avons reçu, hier à la fédé, les représentants d'un groupe de télés locales. Nous envisageons de travailler avec eux pour une diffusion régulière de jeu, une proposition de pilote doit nous parvenir prochainement.

Pour terminer, la communication n'est pas notre métier et malgré nos tentatives en interne nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante. Nous allons certainement externaliser notre communication, des contacts sont pris avec différentes sociétés, nous en reparlerons.

- La licence, aujourd'hui, nous sert essentiellement à avoir le droit de faire des compétitions.

L'idée que nous vous proposons est de mettre en place deux types de licences.

Le premier type : une licence annuelle, avec une carte renouvelée chaque année, visible sur laquelle figurent les services associés, notamment Duplitolop et autres applications. Mais aussi la possibilité d'accéder à l'agenda et à une version de Scrabblorama numérique.

Le deuxième type de licence : avec l'arrivée probable de jeux en ligne et des clubs virtuels, nous envisageons de produire un abonnement mensuel, renouvelable. Les modalités de prix et de répartition sont à définir.

Anne Albini : *tu as parlé de septembre 2019 pour cette nouvelle licence, tout doit donc être finalisé à cette date ?*

Yves : *nous souhaitons vous présenter tout cela au prochain CA.*

John Servaeghe : *donc si j'ai bien compris Duplitolop 8 sera compris dans la licence ?*

Yves : *tout à fait, notre rôle n'est plus de faire du commerce, mais de retrouver notre statut de bénévole. Cette mise à disposition, réservée à nos licenciés, règle le problème de droit avec Mattel. Qui, je vous le rappelle s'apprêtait à engager une procédure à l'encontre de Promolettres.*

Serge Delhom : *est-il toujours possible d'acheter Duplitolop ?*

MOP : *oui, il est toujours possible de l'acquérir, à moitié prix. Pour ce faire, veuillez adresser les demandes à Estelle.*

Serge Delhom : *avez-vous une idée sur le prix de la licence mensuelle ?*

Yves : *nous serons dans une fourchette de 4 à 5 €.*

Denis Hery : *Duplitolop gratuit, je m'en félicite, mais les clubs scolaires pourront-ils y accéder ?*

Marie-Claude Derosne : *effectivement, c'est à examiner, car dans les clubs scolaires tous les enfants ne sont pas licenciés.*

Anne Albini : *il faut revoir la situation des jeunes non licenciés, ils n'ont en particulier pas de droit de vote. Ils ne font pas partie officiellement de notre fédé.*

Anne Albini : *autre sujet, les nouveaux licenciés ont fortement apprécié l'envoi des ODS, cependant tout le monde n'en a pas reçu.*

Jean-Pierre Pouliquen : *La première expédition concernait les licenciés connus au premier novembre. Je prépare un second envoi.*

Simon Gruchot : *quel sera le prix de la licence en septembre 2019 ?*

Sylvie Guillemard : *nous avons plusieurs propositions à vous soumettre. Soit nous restons à 40€ car les finances de la fédé nous le permettent, soit nous augmentons légèrement la contribution, -cela fera 8 ans sans revalorisation- ou encore nous demandons une petite contribution supplémentaire (quelques euros) dont une partie pourrait être reversée au club.*

Alphonse Tarantini : *quel sera le prix de la première adhésion ?*

Jean-Marc Delcourt : *ce que j'entends depuis ce matin me satisfait, cependant j'ai quelques remarques à formuler. Malgré le renouvellement de 800 adhérents on en perd chaque année un peu plus, dans mon comité nous perdons 80 à 85 licenciés chaque année et cela pour diverses raisons. Ce que nous propose le Bureau Directeur avec un contenu élargi va dans le bon sens, à nous maintenant de poursuivre le travail dans les clubs.*

Je constate :

Premièrement, qu'il y a dans les clubs quelques non licenciés

Deuzio, pour moi la licence à 40€ n'est pas chère. Lorsque l'on crée un club, personne ne discute du prix.

Tertio, dans mon comité seuls 35 à 40% des licenciés sont concernés par les compétitions, les autres prennent leur licence pour venir jouer en club et profiter de l'infrastructure existante.

D'autre part, je ne suis pas favorable à la réversion aux clubs d'une partie de la cotisation.

Et pour terminer, je suis favorable pour rester sur la licence à 40€.

Hervé Bohbot : *actuellement dans mon club, la licence n'est prise que par les compétiteurs. Je mets ma disponibilité et mes efforts personnels à la disposition des non-licenciés, la fédé n'est pas concernée et n'a pas de valeur ajoutée pour eux.*

Maintenant avec cette licence élargie j'aurai des arguments pour en favoriser l'acquisition. Nous sommes enfin dans la bonne direction.

Serge Delhom : *j'adhère aux commentaires de Jean-Marc et Hervé. Nous sommes aujourd'hui saturés de compétitions, de simultanés et nous ne réservons pas suffisamment de temps au scrabble loisir ! Je trouve le prix de 40€ prohibitif, peut-être qu'une licence mensuelle pourra induire de nouveaux comportements. Dans la vie associative il faut défendre les cotisations et pour ce faire il faut proposer des services et j'insiste : sur « le scrabble loisir ».*

Sandrine Chambaud : *je ne vois pas comment les clubs vont pouvoir gérer les licences mensuelles ?*

Yves : *nous avons 6 mois pour mettre cette licence mensuelle en place, nous allons nous inspirer des pratiques utilisées par les associations qui utilisent cette méthode.*

Marie-Claude : *les licences mensuelles vont surtout concerner les joueurs en ligne ou occasionnels.*

Yves : *nous abordons maintenant la création des clubs virtuels, chers à Marie-Claude, il va falloir rattacher leurs appartenances soit à la fédé, soit aux comités.*

Nous reviendrons cet après-midi sur le prix de la licence.

II – Avancement du numérique (Alain Cassart)

- Déploiement du RGPD et site internet de la fédé (pièces jointes)

La première phase d'analyse est terminée, elle consistait à repérer nos failles en termes de sécurisation des données.

- Le premier point identifié est un risque très fort, il concerne notre site internet, qu'il va falloir soit remanier, soit refaire. Nous avons décidé de le remanier, ce site est très riche, nous ne voulons pas perdre les informations qu'il contient, simplement les réordonner pour être conforme à la réglementation.

Nous aurons le 15 janvier une première réunion avec la société « UMAN it » afin de rédiger un cahier des charges de reprise du site.

- Un deuxième point est identifié comme risque fort. C'est la transmission des données personnelles entre entités (clubs, comités, fédé).
- Les autres points sont recensés comme étant à risques faibles.

La proposition remise par « MODELIS » pour engager la suite de la mise en conformité est en cours de renégociation. Je vous tiendrai informé au prochain CA.

Christian Couvreur : *je suis étonné de voir que le site web est considéré comme à risque fort, alors que « ACTECIL », dans la consultation de juillet ne l'avait pas identifié comme tel.*

Alain : *le site est aujourd'hui accessible à tout le monde, il est aisé d'y trouver les coordonnées des présidents de comités de clubs, avec leurs adresses personnelles, leurs numéros de téléphone, leurs adresses mail.*

Je te transmets le dossier de « MODELIS », la discussion est, bien sûr, complètement ouverte.

- Présentation Duplitop 8

- Présentation en séance de Duplitop et Sigles et présentation de VocABc pour PC (en complément de VocABC pour smartphone)

Anne Albini : *pourrions-nous avoir un support pour faire une présentation dans nos comités*

Alain : *oui* (hors réunion 4 tutoriels ont été envoyés aux présidents de comités)

- Calendrier prévisionnel

Les tests de Duplitop vont commencer fin janvier

Notre objectif est toujours de faire une présentation de Duplitop au cours des championnats du monde à La Rochelle.

- Appli de jeu en ligne (Colas Decron) (pièces jointes en annexe)
 - Présentation des projets
 - Propositions budgétaires

Hervé Bohbot : *l'ODS est in extenso contenu dans l'appli, comment se fait-il que Larousse ne soit pas intervenu ?*

MOP : *effectivement Florian Levy les a alertés en décembre 2017 et Larousse devait contacter Colas.*

Colas : *j'ai contacté Florian et ensuite plusieurs interlocuteurs de Larousse début 2018, je leur ai communiqué les informations qu'ils souhaitaient, je n'ai pas eu d'autres nouvelles depuis.*

Hervé Bohbot : *Si la fédé travaille avec vous, que devient votre appli ZWYX ?*

Colas : *tout dépend du contrat que souhaitera signer la fédé.*

Yves Blisson : *soyons clair, si nous travaillons avec Colas, ZWYX devra disparaître à terme.*

Une réunion est prévue la semaine prochaine avec tous les interlocuteurs : Larousse, Mattel, FISF et nous FFSc pour aborder ces sujets. Je vous tiendrai au courant.

Pascal Astresses : *simple remarque, il existe quelques sites Internet où les définitions de l'ODS sont reproduites stricto sensu, notamment le site du comité Dauphiné-Savoie.*

J'ajoute que je trouve remarquable l'appli de Colas, que ce soit en duplicate ou en topping.

Rémy Bœuf : *j'approuve, Colas fait partie de notre comité, vous pouvez lui faire confiance.*

Anne Albini : *que coûte l'abonnement à ZWYX ?*

Colas : *2 € par mois ou 16 € par an.*

III – Assemblée Générale (Sylvie Guillemard)

- **Vote du rapport financier**

Nous avons maintenant la plaquette officielle et attestée du cabinet comptable, nous allons pouvoir procéder au vote du budget de l'exercice.

Les chiffres que je vous avais présentés en novembre sont confirmés au centime près.

Je profite de cette instance pour faire suite aux interrogations soulevées sur notre confiance en ce cabinet. Nous avons rendez-vous avec eux le 17 janvier afin de mettre à plat nos divergences et voir si nous continuons avec cette société comptable. Je leur ai également demandé à mettre à jour la lettre de mission, celle que l'on m'a montrée date de 8 ans. Je précise que je n'ai toujours pas le bilan définitif de clôture de Promolettres.

J'avoue être déçue par le travail fourni.

Le décompte des voix : 81 présents ou représentés sur 128 recensés à l'AG, le quorum est donc atteint. Nous pouvons procéder au vote du budget.

Avez-vous des questions ?

Hervé Bohbot : *Je constate une augmentation importante des charges par rapport à 2017.*

Sylvie : *nous passons de 140 000€ à 230 000€, cela inclut d'une part, ce que l'on appelle « SCR » qui correspond à la reprise de l'activité Scrabblorama pour environ 63 000€, et d'autre part les frais supplémentaires des CA, AG, Commissions : pour pallier l'absence de directeur, les membres du bureau ont davantage de déplacements.*

En l'absence d'autres questions, nous procédons au vote.

Contre : 4

Abstentions : 3

le budget est adopté à la majorité

Lionel Filet me rappelle qu'il faut procéder à l'affectation du résultat de l'exercice.
Êtes-vous d'accord pour affecter 57 197,34 € au fond associatif ?

Contre : 0	Abstentions : 0	la proposition est adoptée à l'unanimité
------------	-----------------	---

- **Présentation du budget prévisionnel**

Je vais vous communiquer les points importants qui vont influencer sur le budget prévisionnel, mais il reste des incertitudes sur un certain nombre de postes.

Anne Albini : *il nous faut bien évidemment connaître le budget prévisionnel malgré ces incertitudes.*

Rémi Bœuf : *oui, mais avec une obligation comptable de revoir le budget prévisionnel au bout de 6 mois.*

Sylvie : *nous l'avons fait par le passé, mais pas depuis quelques années.*

Je vous cite les entreprises avec qui nous sommes en contact avec des contrats passés ou à venir :

- Anthony Rabine : informaticien participant au développement de Duplitop 8.
- NWXP : société qui a reformulé VocABC et Vocalist.
- Colas Decron : informaticien pour le développement de jeux en ligne.
- Modélis : pour l'intégration des recommandations RGPD.
- Umanit : pour l'écriture du cahier des charges concernant la reprise du site web.
- Une société de télévision : qui pourrait nous proposer un jeu de scrabble pour les télés régionales.
- Cabinet comptable : nous envisageons également une externalisation partielle de la compta pour soulager Séverine.
- Une société de communication : des négociations sont déjà avancées.
J'estime à 100 000€ l'impact de ces thèmes sur notre futur budget.

Les autres postes :

- Le championnat de France à Dunkerque
- Le poste de Samson n'est pas reconduit
- Défaut de recette avec la suppression du simultané handicap
- Continuité de la fourniture de Scrabblorama
- L'organisation des championnats du monde à La Rochelle

Je vous présente la situation comme elle est. Avec toutes ces imprécisions, j'estime le résultat à – 5 000€, mais je suis réticente à vous présenter un budget prévisionnel aussi incertain.

Anne Albini : *je comprends bien la difficulté de l'exercice. Il nous faudrait cependant une présentation écrite du budget prévisionnel. Et les écarts dans un sens ou dans un autre seront à expliciter au cas par cas.*

Sylvie : *je vous communiquerai avant la fin janvier un projet de budget prévisionnel, nous pourrons ainsi le voter par correspondance.*

Serge Delhom : *n'oubliez pas qu'un budget prévisionnel doit être équilibré.*

- **Décision d'engagement budgétaire**

Je vous propose maintenant de prendre une orientation sur ce que Colas Decron nous a présenté ce matin.

Quatre axes de développement nous sont proposés :

- Une application Progression, proposant des exercices à plusieurs niveaux
- Une application Online, pour jouer en ligne et pouvant déboucher sur les clubs virtuels
- Une application Jeunes
- Une application Solo dérivée de l'appli ZWYX

Les tarifs proposés sont donnés pour information et surtout non négociés.

Colas nous propose deux formules d'acquisitions :

- Soit sous forme de licence annuelle, comprenant la maintenance pour environ 20 000 €/an
- Soit une cession complète pour un montant à confirmer.

Marie-Claude Derosne : après en avoir discuté avec Steve, je propose de ne pas prendre l'option Jeunes pour le moment. Les jeunes n'attendent pas forcément une appli spécifique.

Hervé Bohbot : le point important concerne la maintenance. La durée de vie des applis informatiques est très courte, il faut prévoir un contrat qui assure la pérennité sur la durée de vie estimée. Il faut s'assurer aussi de la possible évolution du produit, l'achat ou la location sont envisageables, mais il faut prévoir des portes de sortie en cas d'insatisfaction.

John Servaeghe : la qualité de Colas n'est pas remise en cause, mais il est seul. Que deviennent ses applis si au bout de 6 mois il décide d'arrêter ?

Christian Couvreur : contrairement à ce qui s'est produit dans le passé, il faut ficeler un cahier des charges solide et se prévenir des aléas possibles avec une formule de pénalités éventuelles.

Lionel Filet : il faut que nous soyons en possession des codes

Serge Delhom : pourquoi ne pas imaginer un contrat à plusieurs étages ? On s'engage sur une période de 6 mois, par exemple, puis on poursuit avec un achat ou un « leasing » avec option d'achat

Après vote, le CA propose de retenir les 3 options « Progression, Online et Solo », la version « Jeunes » est pour le moment écartée. Le BD est missionné pour négocier le contrat, avec une préférence pour une location annuelle comprenant la maintenance. Et une possibilité de sortir au bout de 6 mois, si insatisfaction.

- **Prix de la licence**

Souhaitez-vous vous prononcer sur le prix de la licence aujourd'hui ?

Jean-François Himber : avant de se prononcer sur le prix, que contiendra cette licence ? Il est vrai que nous sommes depuis longtemps à 40€, pourquoi pas une petite augmentation.

Jean-Pierre Pouliquen : nous avons pensé 42€

Jean-Marc Delcourt : le contenu de la licence a été bien brossé ce matin par Yves, par contre une augmentation même légère peut être mal perçue par nos adhérents. Je propose de rester à 40€ cette année et l'année prochaine nous procéderons à un ajustement s'il le faut.

Serge Delhom : si nous n'augmentons pas la licence, cela veut dire que Duplitop est gratuit.

Sylvie : auparavant, bien que développé et maintenu par le personnel de la fédé, Duplitop était vendu par Promolettres et la convention passée entre PML et FFSc ne prévoyait aucune redevance pour la FFSc sur les ventes de ce logiciel.

Anne Albini : notre matelas de 600 000€ nous permet tout à fait de rester à ce niveau. La fédération a-t-elle besoin de cette augmentation pour survivre ?

Sylvie : actuellement, non. Pour la licence mensuelle évoquée ce matin nous imaginons un prix de 4€ ou 5€/mois.

Anne Albini : cette licence mensuelle sera-t-elle gérée par les clubs ou par la fédé ?

Sylvie : les aménagements techniques pour permettre la prise d'une licence mensuelle ne sont pas encore définis. Nous vous présenterons au CA de juin, une approche plus précise sur le processus à mettre en place.

Je vous propose de passer au vote pour rester sur le prix de la licence à 40€ et une licence découverte à 20€.

Contre : 0

Abstentions : 5

Le prix de la licence sera de 40€ pour la saison 2019-2020

IV – DNSJS (Marie-Claude Derosne)

- **Bilan des activités**
- Le concours de Scrabble scolaire : je n'ai pas d'info précise sur la participation, il semble que l'information soit bien redescendue du ministère. Notre principal souci cette année est l'absence de salle pour la finale nationale.
- Les Scrabblivores : épreuve pour les 18/25 ans. La date limite de participation est le 20 janvier. A ce jour nous n'avons aucun retour. (*Hors compte-rendu : il y a eu 4 participants au total*)
- Nous avons fait, à Aix les Bains, un premier tournoi de scrabble classique pour les jeunes. Pour une première expérience, nous sommes plutôt satisfaits du niveau de participation (une vingtaine) et d'implication.
- Championnat de France Jeunes et Scolaires : cette année l'épreuve se déroulera dans le Lyonnais, c'est bien engagé et nous n'avons pas de souci particulier. Pour 2020, nous sommes sur un projet dans la banlieue nantaise.
- Championnat du monde à La Rochelle : en ce qui concerne le séjour des jeunes, le projet est bien engagé. L'hébergement se fera à l'Auberge de Jeunesse. Le programme est fait.
- Samson ayant arrêté son activité je m'interroge sur le devenir de la newsletter jeune.
- Pour les nouveaux projets
 - o Nous avons un projet de séjour d'été, le cahier des charges est à écrire et ce sera certainement pour l'été 2020 ;
 - o Touristra nous demande de participer à un séjour au Mont-, en avril, pour des jeunes en échec scolaire. Nous avons très peu d'informations, il m'est donc difficile de vous en dire plus.
 - o Je suis ravie de votre accord pour le développement de l'appli en ligne. Je suis persuadée que c'est un moyen efficace pour nous permettre de fidéliser les jeunes.
 - o Duplitop 8 arrive, je pense qu'il va falloir revoir la base de mots du module jeune.
 - o Modification des catégories d'âge : en septembre 2019 les catégories poussins, benjamins et cadets vont être gelées pour un an, de façon à ce qu'à partir de 2020 les catégories benjamins, cadets et juniors durent chacune deux ans. La catégorie poussins étant allongée d'un an, la réintroduction d'une catégorie mini-poussins pourrait être pertinente. La décision sera prise lors de la réunion des délégués scolaires du 2 février.

Anne Albini : *concernant la liaison entre les clubs R (club civil) et RJ (section jeunes), je suis présidente de club et en début de saison je ne reçois pas de document concernant le RJ, qui arrive beaucoup plus tard. Pourrait-on sur le document R, faire apparaître si une section jeune est associée, de façon à avoir un seul document et faire très simplement toutes les démarches de début de saison en même temps ? Par ailleurs, les jeunes licenciés dans la section jeunes n'apparaissent pas sur le listing des licenciés du club. Il nous est difficile, en l'absence de document complet, de justifier auprès de la mairie que nous avons aussi des jeunes dans nos clubs.*

Enfin, bien que les RJ s'arrêtent à 18 ans, j'ai noté aux interclubs européens, qu'il y avait des gens plus âgés.

Marie-Claude : *j'adhère à ta proposition, je vais voir avec les salariés comment modifier le formulaire du club civil de façon à intégrer la section jeunes, et comment faire en sorte que les licenciés jeunes apparaissent dans le listing du club.*

Concernant la limite d'âge pour faire partie d'une section jeunes, je ne suis pas certaine qu'elle soit clairement établie et j'ai un doute concernant les espoirs. A vérifier.

V – DNDS (Yves Blisson)

- **Les partenariats**
- Florian Levy nous a favorisé une rencontre avec la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) qui travaille sur les maladies neurodégénératives.

Nous avons été très bien reçus, à tel point que notre bureau a décidé de leur consacrer notre journée caritative du 2 février. Ce sera un tournoi en 2 parties, qui nous permettra d'abonder au Neurodon 2019.

Au-delà de cet évènement, nous avons envisagé avec eux différentes possibilités pour promouvoir le scrabble dans leur association.

- Nous nous sommes engagés, à l'AG d'Aix, pour organiser une rencontre avec les différents acteurs du scrabble : Mattel, Larousse, Le Figaro et la FISF. Cette réunion se tiendra le 14 janvier à Paris, je vous tiendrai informés des orientations qui y seront prises.

Cette réunion est très importante pour notre développement futur. Comme nous vous l'avons montré, nous avons beaucoup d'ambitions. Mattel nous soutient, mais a le pouvoir de ne plus le faire et dans ce cas il nous faudra « réduire la voilure ».

Et n'en déplaise à certains qui nous avaient prédit les pires choses, les liens avec Mattel sont réguliers, quasiment hebdomadaires, et basés sur un climat de confiance. L'opération commune basée sur les 70 ans du scrabble s'est remarquablement bien passée. Et nous aurons d'ailleurs à Cannes un stand commun pendant le Festival des Jeux.

Nous envisageons également de travailler avec l'agence de communication de Mattel, les contacts sont bien avancés.

- Nous continuons à développer nos relations avec les autres partenaires, Le Figaro, Larousse et la FISF.

Anne Albini : *j'ai été contactée par un centre de vacances, Ternalia, je t'ai fait parvenir les points de contact, où en est-on ?*

Yves : *j'avoue avoir été un peu débordé ces temps-ci, je prends contact avec eux.*

VI– DNSC : Jean-François Himber

- Quelques informations

- La finale des interclubs aura lieu dimanche 16 juin à L'Haÿ les Roses.
- Le championnat de France 2020 aura lieu à Périgny (Poitou-Charentes)
- Pour les opens de France 2019 et 2020 les dates et lieux ne sont pas encore arrêtés. Par ailleurs, nous cherchons des candidats pour les saisons 2021 et suivantes, faites-le nous savoir (jfhimber@noos.fr).

- Droits d'inscription et dotation (document joint)

En scrabble classique les règles d'inscription et les dotations n'ont pas été mises à jour depuis très longtemps. Nous avons également de plus en plus de demandes pour organiser des tournois à plus de 8 rondes.

- Nous proposons, pour les tournois de 5 à 7 rondes sans dotation, de les maintenir à 12€. Et pour les tournois avec dotation nous conservons 15€ mais avec un minimum de dotation à verser aux joueurs.
- Pour la formule open en 8 rondes nous proposons de passer à 16€ sans dotation et 20€ avec dotation, avec également quelques définitions de la dotation.
- Pour les tournois à plus de 8 rondes, pour laisser de la souplesse aux organisateurs, nous proposons de demander 2€ par ronde, les dotations seront là aussi modulables. Mais nous fixons un plafond absolu à 100€. Par exemple pour un tournoi en 24 rondes il sera demandé au maximum 100€ à condition que la moitié soit redistribuée en dotation.
- Les joueurs de moins de 25 ans bénéficieront d'une réduction de 50% et les moins de 18 ans de 75%.
- On entend par dotation : des trophées, des gains en espèces, des gains en nature, des lots collectifs ou tirés au sort et cela peut prendre la forme de nourriture ou de boisson (buffet, casse-croute,...). On laisse le choix aux organisateurs de définir la dotation prix ou trophées.
- Nous précisons, en annexe, une règle de calcul des dotations pour super-tournois à 3€ et plus par rondes.

- Et pour terminer nous demandons que ces tournois soient validés au moins trois mois avant par la DNSC.

Anne Albini : *je trouve que les trois mois à l'avance sont très contraignants.*

Jean-François : *cette demande ne concerne que les super-tournois.*

Sylvie Guillemard : *en duplicate, pour la redevance fédé, on fait la différence entre TH2, TH3 etc. et là, est-il envisagé de faire une différence des redevances selon le nombre de rondes, selon la dotation ?*

Jean-François : *ce point n'a pas été encore abordé, il nous reste à le faire en accord avec la fédé.*

Serge Delhom : *rien à dire sur le principe présenté, je souhaite simplement que ce genre de document nous parvienne avant la réunion.*

Jean-François : *les membres de la commission classique l'ont reçu en début de semaine, effectivement les présidents de comité n'étaient pas destinataires.*

Serge Delhom : *je trouve les prix très élevés.*

Jean-François : *à part les super-tournois, ce sont des tarifs déjà pratiqués, excepté dans ton comité, je te l'accorde.*

Yves Blisson : *nous avons été saisis, en aout dernier, d'une demande pour un tournoi à Vichy avec un droit d'inscription à 80€ et on espérait une participation de 100 joueurs. 80% des 8 000€ de la recette auraient été redistribués aux participants. Pour le vainqueur, les retombées auraient été 3 ou 4 fois supérieures à un titre de Champion de France. Nous avons décidé de ne pas donner suite.*

Mais c'est une vraie question qu'il nous faudra un jour aborder, l'arrivée de l'argent dans les compétitions, notamment avec le e-sport, où les dotations atteignent des sommets importants.

Hervé Bohbot : *je ne suis pas entièrement d'accord, à mon sens il est normal que les joueurs aient en retour une part substantielle de leur participation. Les pourcentages de dotation me paraissent trop bas, surtout qu'en classique les frais d'organisation sont réduits.*

Pour que le scrabble devienne plus attractif, il faut, comme le font d'autres, que les redistributions soient suffisamment alléchantes et à hauteur de leur mérite.

Yves Blisson : *c'est l'objet de ma remarque, il faudra bien un jour engager ce débat.*

Je vous propose de passer au vote pour appliquer dès maintenant ces propositions

Contre : 0

Abstentions : 3

proposition adoptée

VII– Questions diverses (Marie-Odile Panau)

- Au préalable je souhaite aborder le sujet suivant :
Le CA de janvier se tient traditionnellement la première semaine de janvier, y aurait-il un problème pour que le CA de 2020 se tienne la troisième semaine ?
Compte tenu du calendrier des tournois, un rapide tour de table nous fait répondre négativement à cette question.
Le premier CA 2020 se tiendra le **Samedi 4 janvier 2020**.
- L'ordre du jour prévoyait 3 points, 2 ont été largement débattus aujourd'hui, la communication externe et interne ainsi que les échanges sur les priorités budgétaires.
Le troisième point concerne la communication avec le CA.
Nous avons ouvert l'année dernière un compte sur Facebook, qui n'a été utilisé qu'une fois.
L'expérience n'est donc pas probante.
Nous cherchons une formule plus attractive, avez-vous des avis ?
Anne Albini : *la boîte mèl me convient très bien.*
Sylvie Guillemard : *Facebook a l'avantage de pouvoir facilement commenter et partager un texte.*

Serge Delhom : je suggère un blog d'échange informel non visible, ça fonctionne correctement sur mon comité. On peut échanger sur un thème et garder une trace de toutes les interventions.

Jean-Marc Delcourt : je préfère, pour les questions importantes, un débat physique. Au contraire des mails, lors d'un débat en présentiel, les avis peuvent changer c'est ce qui fait toute la richesse d'une conversation. Je suis favorable à un troisième CA dans l'année.

Anne Albini : pourquoi pas, un CA sur deux jours ?

Serge Delhom : nous pourrions profiter des festivals fédéraux, se réunir un ou deux soirs de la semaine. Pourquoi pas débriefer une AG le lendemain soir. Ainsi pas de surcoût !

Christian Couvreur : les réunions skype marchent très bien

Yves Blisson : on peut également être attentif à la rédaction de l'ordre du jour, limiter les temps d'intervention, n'y mettre que les points importants au contraire du CA de juin dernier où nous avons passé trop de temps sur des points de règlements qui aurait pu être présentés d'une autre manière.

Pascal Astresses : nous avons testé et adopté Whatsapp pour nos échanges dans le comité sud francilien.

Je vous fais part de ma déconvenue à lire l'édito de Pierre Calendini du dernier Scrabblorama. La forme est regrettable, sur le fond je partage le regret de l'érosion des abonnés mais la façon dont c'est dit, avec l'emploi du terme de sabotage, est tout à fait inadaptée. Quelles suites envisagez-vous ?

Yves Blisson : ma réponse en tant que « directeur de la publication » : pour beaucoup de licenciés Scrabblorama était perçu comme l'organe de la fédération, seuls quelques initiés savaient que la rédaction était indépendante de la fédération et liée à Promolettres. Scrabblorama est, maintenant, redevenu l'organe de la fédération. La réponse que nous avons décidé de faire hier est la suivante :

« Bonjour Pierre, suite à nos échanges de décembre, concernant ton éditorial du numéro 446, je t'informe que le bureau directeur a pris la décision de te relever de tes fonctions de rédacteur en chef et de membre du comité de rédaction. Nous ne reconnaissons pas l'esprit favorable au développement du scrabble qui doit transparaître dans Scrabblorama. »

Et pour répondre encore une fois aux rumeurs, je vous rappelle que la dissolution de Promolettres n'a été motivée que par une question économique d'une part et une question de relation avec Mattel d'autre part, qui s'apprêtait à engager une procédure à leur encontre.

Nous n'avons aucune prévention contre Pierre et avons maintenu ses interventions dans Scrabblorama.

Hervé Bohbot : je regrette que le bureau n'ait pas eu cette réaction il y a 7 ou 8 ans. J'étais abonné à Scrabblorama de 1984 à 2010. J'ai arrêté ma souscription suite aux attaques incessantes et violentes de Scrabblorama envers la fédé et c'était tous les mois ! Souvenez-vous, c'était sous la présidence de Daniel Fort.

La séance est levée à 16h30.

MOP remercie toutes les personnes ayant participé à ce CA pour leur présence et la richesse des propos qui s'échangent dans un climat de sérénité et d'ouverture.

Le secrétaire : Alain CASSART

La Présidente : Marie-Odile PANAU

